

Affiliation individuelle - demande d'admission

Monsieur	Madame	Titre	
Nom		Prénom	
Rue, n°			
NPA, localité			
Date de naissance		Numéro d'assurance sociale	
E-mail	Langue	All.	Fr.
État civil	Célibataire	Marié/e	Divorcé/e
	Partenariat enregistré	Partenariat dissout	Veuf/ve
Date du mariage / de l'enregistrement du partenariat			
Nom, prénom, date de naissance du conjoint/partenaire			
Revenu AVS à assurer CHF		Entrée au	
Disposiez-vous de votre pleine capacité de travail au début de l'assurance?			Oui Non
Choix du plan et niveau de risque	Plan 1	ou	Plan 2
	MINI		MINI
	MIDI		MIDI
	MAXI		MAXI
Choix de la stratégie de placement	Stratégie Cash	Stratégie 0	Stratégie Defensiv
	Stratégie Balanced*	Stratégie 35	Stratégie 45
	Stratégie 75	Stratégie 45 Sustainable	

Vous devez choisir une variante de plan et une variante de risque ainsi qu'une stratégie de placement. Il n'y a à chaque fois qu'un choix possible.

*La Stratégie Balanced est la stratégie par défaut.

La personne assurée confirme que

- seule la part du revenu au-dessus de la valeur limite supérieure définie par l'art. 8, al. 1, LPP et multipliée par 1,5 est assurée (2025 = CHF 136 080);
- le revenu maximum annuel assurable dans le cadre du 2^e pilier n'est pas dépassé (2025 = CHF 907 200);
- le revenu provient d'une activité indépendante médicale et n'est pas déjà assuré;
- elle est assurée auprès d'une caisse de base;
- elle a été informée en détail sur les risques et coûts des stratégies de placement.

Lieu/date

Signature de la personne assurée